



PAR COURRIEL

[REDACTED]

Montréal, le 6 juillet 2020

Objet : Votre demande d'accès à l'information
N/D 032 142 000 / 2020-2021-024D

[REDACTED],

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 16 juin dernier par courriel et telle que formulée, vous désirez obtenir :

- 1. Combien de personnes noires ou issues des minorités visibles font partie de votre conseil d'administration?*
- 2. Combien de personnes noires ou issues des minorités visibles font partie de la haute direction?*
- 3. Combien de personnes noires ou issues des minorités visibles font partie de votre département des ressources humaines? Merci de préciser le nombre de personnes par catégorie d'emploi (cadres supérieurs, cadres intermédiaires, personnels de soutien) ».*

Dans un premier temps, il est important de souligner que les données concernant l'appartenance à des minorités visibles sont fournies sur une base volontaire et que les employés n'ont pas l'obligation de s'identifier à l'un de ces groupes lors du processus d'embauche.

Dans ce contexte, et en réponse à vos deux questions, nous vous informons qu'aucune minorité visible ne fait partie ni du conseil d'administration ni de la haute direction de la SAQ.

En ce qui concerne votre troisième question, veuillez noter que 6 personnes dont 1 chef de service, 1 professionnel et 4 techniciens font partie du personnel des ressources humaines de la SAQ.

Recevez, [REDACTED] l'expression de nos sentiments distingués.

Le Responsable adjoint à l'information

[REDACTED]

Daniel Collette